

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Massagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Cantone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	
Ville d'Oltén	Ecole médico-pédagogique, Oltén, CP	Architectes originaires du canton de Soleure ou établis dans le canton depuis le 1 ^{er} janvier 1988	8 déc. 89 (dès le 29 mai 89)	
Commune de Baar/ZG	Maison de retraite, St.-Martinspark, Baar, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de la commune de Baar	15 déc. 89 (dès le 1 ^{er} juin 89)	
Etat du Valais Service des bâtiments	Centre sportif cantonal à Steg, Haut-Valais, CP	Architectes établis depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	10 janv. 90 (31 juil. 89)	suit
Ministère hellénique de la culture, Athènes	Nouveau musée de l'Acropole, Athènes, CI + CP	Tous les architectes du monde, seuls ou en équipes, autorisés à pratiquer dans leur pays en date du 1 ^{er} mai 1989 Voir IAS 21/89, p. B 178, 24/89, p. B 207	31 janv. 90 (15 juil. 89)	13/89 B 109
Municipalité de Bussigny/VD	Centre de Bussigny, VD CP	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1989 et reconnus par le Conseil d'Etat	Nouveau 14 février 90	17/89 B 142
Municipalité de Sion	Aménagement d'un cheminement piétons et deux-roues légers et création d'une passerelle sur le Rhône, CP	Associations d'architectes et d'ingénieurs dont un partenaire au moins est domicilié en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1989 et inscrit au registre professionnel	25 février 90 (31 oct. 89)	22/89
République et canton du Jura, Service des constructions	Centre d'entretien et centre administratif, RN16 Transjurane, Delémont, CP	Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	28 févr. 90 (7 juil. 89)	13/89 B 108
Ville de Thoun, canton de Berne, Gesellschaft-Areal, Scheibenstrasse, Thoun	Scheibenstrasse, Thoun, CI	Architectes établis ou domiciliés depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans le canton de Berne ou originaires du canton ainsi que 11 bureaux d'architectes suisses invités	28 févr. 90 (15 sept. 89)	
Entreprise des PTT et Municipalité de Sion	Bâtiment postal de Sion I et aménagement de la place de la Gare de Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes originaires du Valais établis en Suisse et inscrits au REG AS ou B	15 mars 90	20/89 B 170
Direction du 1 ^{er} arrondissement CFF, Commune de Morges	Réaménagement de la place de la Gare et de la gare: mise en valeur du secteur est, CP + CI	Architectes reconnus établis ou domiciliés dans le canton avant le 1.10.1989, architectes vaudois établis hors du canton avant le 1.10.1989 et architectes invités	16 mars 90	22/89 B 186
Commune d'Avenches	Complexe sportif et équipements communaux, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat et établis dans le district d'Avenches ainsi que cinq architectes invités	16 mars 90 (dès le 20 nov. 89)	24/89 B 206
Commune de Münsingen/BE	Réaménagement de la place du village, CI	Professionnels établis ou domiciliés dans le canton de Berne	30 mars 90	
Commune de Givisiez/FR	Agrandissement du centre scolaire à Givisiez, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg avant le 1 ^{er} janvier 1989 et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	30 mars 90 (dès le 19 nov. 89)	
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Cathédrale de Lausanne: création du mobilier et mise en valeur de l'espace liturgique, CP	Artistes, architectes et designers suisses ainsi qu'un bureau suisse et quatre bureaux étrangers	2 avril 90 (dès le 16 oct. 89)	22/89 B 187
Commune d'Interlaken/BE	Lotissement Jungfraustrasse, CP	Architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les districts de l'Oberland bernois ou qui en sont originaires (Frutigen, Interlaken, Nieder- et Obersimmental, Oberhasli, Gessenay, Thoun)	27 avril 90 (15 déc. 89)	

Comune di Pazzallo	Spazi di attrezzature pubbliche, Pazzallo, CP	Professionnisti del ramo che al momento dell'iscrizione (16 ott.) soddisfino i requisiti seguenti: iscrizione all'OTIA, domicilio fiscale dal 1.1.89 nel Cantone Ticino, sede dell'ufficio dal 1.1.89 nel Cantone Ticino	27 aprile 90 (3 nov. 89)	
Etat de Vaud	Centre Vuillermet, Lausanne, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1.1.1989, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton ainsi que dix architectes suisses ou étrangers invités	7 mai 90 (dès le 13 nov. 89)	26/89 B 226
OISTAT	Centre de théâtres de chambre, Moscou (concours international à deux degrés)	Architectes du monde entier	15 mai 90	20/89 B 170

Nouveau dans cette liste

Landis & Gyr SA, Zoug	Aire Gubelstrasse Nord, Zoug, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	18 avril 90 (4-18 déc. 89)	
-----------------------	----------------------------------	--	-------------------------------	--

Exposition

Ville de Brigue-Glis, commune de Naters	Construction de la gare de Brigue, CP	Aula de l'école d'orientation, Englisch-Grußstr. 45, Brigue-Glis. Ouverture: 23, 26-29 déc., 2-7 janv.: 14-19 h (jours ouvrables), 14-18 h (samedi-dimanche)	12/89 B 98	
---	---------------------------------------	--	---------------	--

Carnet des concours

Centre Vuillermet à Lausanne

Ouverture

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud ouvre un concours d'architecture pour le Centre Vuillermet à Lausanne.

Le concours est ouvert à tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud avant le 1^{er} janvier 1989, ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Vaud, établis hors du canton et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat du canton de Vaud, selon l'article 1^{er} de la loi du 13 décembre 1966 sur la profession d'architecte. En outre, quatre architectes suisses et six architectes étrangers sont invités à participer.

Jury

Le jury est présidé par M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, chef du Service des bâtiments de l'Etat, Lausanne. Il est composé de MM. Jacques André, pasteur, conseiller synodal, Avenches; Bernard Bolli, architecte à la Ville de Lausanne; Jordi Garces, architecte, Espagne; Dominique Gilliard, architecte, Lausanne; Jean-Robert Guignard, direc-

teur de l'ECA, Pully; Willy Quenon, président de paroisse, Lausanne. Suppléants: MM. Renato Morandi, architecte, Lausanne; François-Joseph Z'Graggen, architecte, Service des bâtiments, Lausanne. Experts: MM. Paul Bissegger, historien, Lausanne; Eric Kempf, architecte, Lausanne; Peter Eggenberger, archéologue, Moudon; Denis Weidmann, archéologue cantonal, Lausanne; Eric Teyssiere, conservateur cantonal des monuments historiques, Lausanne.

Inscription

L'inscription doit se faire par écrit à l'adresse de l'organisateur, en joignant à la demande d'inscription le récépissé attestant du versement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— sur c.c.p. 10-545-8, Etat de Vaud, Administration des finances, Lausanne, avec mention «Centre Vuillermet, compte N° 9316-140». Cette somme sera remboursée aux candidats qui rendront un projet admis au jugement.

Adresse de l'organisateur: Secrétariat du Service des bâti-

ments, M^{me} Walter, 10, pl. de la Riponne, 1014 Lausanne, 3^e étage, tél. 021/44 72 12, de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Calendrier

Consultation des documents: dès le 13 novembre (auprès de l'organisateur).

Délai d'envoi des questions: 8 décembre 1989.

Date de remise du projet: 7 mai 1990.

Date de remise de la maquette: 28 mai 1990.

Les maquettes seront à la disposition des candidats à partir du mois de décembre 1989.

Il n'y a pas de date limite pour les inscriptions.

Concours international pour le Forum international de Tokyo

Résultats

Les autorités de la métropole de Tokyo lançaient cette année, au mois de janvier¹, un concours international d'architecture pour l'édification d'un vaste complexe, le Forum international de Tokyo. Le programme de cet édifice, d'une superficie de 135 000 m², comportait notamment un centre de conférences, un centre d'expositions et de spectacles et un centre culturel d'informations. L'édifice devra être à même d'abriter les activités culturelles et artistiques les plus variées, être un lieu d'échanges plutôt qu'une cité internationale et offrir une vaste place urbaine qui accueille la population de Tokyo et les visiteurs du monde entier, symbolisant l'image de la capitale japonaise.

Ce ne sont pas moins de 2284 architectes dans le monde qui se sont inscrits à ce concours international ayant, pour la première fois au Japon, reçu l'approbation de l'Union internationale des architectes. 395 d'entre eux (ressortissants de cinquante pays différents) ont soumis un projet pour ce concours.

Le jury international était placé sous la présidence de M. Kenzo Tange (Japon) et composé de MM. Ieoh Ming Pei (Etats-Unis, vice-président du jury), Manfred Dietrich Busche (RFA), Arthur Erickson (Canada), Vittorio Gregotti, représentant l'UIA (Italie), Jean

¹ Voir IAS 5/89, p. B 38.

Maheu (France), Fumihiko Maki (Japon), Masakichi Mita (Japon), Shinichi Nomura (Japon). Gérard Benoit (France) et Seizo Sakata (Japon) ont assisté aux délibérations en tant que membres suppléants du jury.

Le jury s'est réuni à Tokyo du 31 octobre au 2 novembre 1989 et a examiné tous les projets après avoir pris connaissance des avis de la commission technique. Selon lui: «Les projets proposaient une grande diversité de solutions tendant à démontrer un nombre croissant d'approches architecturales pluralistes. Ils étaient généralement peu marqués par les tendances stylistiques et traduisaient davantage un souci d'exprimer des solutions techniques et des réponses contextuelles. Peu de projets, cependant, sont parvenus à trouver les solutions architecturales répondant à la fois aux exigences du programme et à celles dictées par le contexte urbain. L'indéniable complexité du problème posé explique très certainement ce dernier point.»

Conformément au règlement du concours, le jury a décerné un premier prix doté de 30 millions de yens (soit environ 330 000 francs suisses), trois seconds prix dotés de 10 millions de yens (environ 110 000 francs) chacun, et douze mentions spéciales de 5 millions de yens chacune.

1^{er} prix:

Rafael Vignoli (USA) avec Jackie Welsh, Jim Conti, Scott Devere, Patti Dickerson, Jim Dudley, John Flynn, Ben Frombgen, Chris Frombgen, Bill Griffin, Julio George, Suenn Ho, Erin Shih, Paula Vaughn, Joel Villalon, Marcella Villaneuva, David McAdams

2^{es} prix ex aequo:

Tomoshisa Yuri (Japon)
Shuei Hashimoto (Japon)
James Stirling (Royaume-Uni)

Mentions spéciales:

Reiichi Kitadai (Japon)
Itsuo Kamiya (Japon)
Hidetaka Oka (Japon)
Kuzaburo Ishihara (Japon)
Fabrizio Frigerio (Italie)
Hayaki Kita (Japon)
Jessica Elkaim (France)
Akira Takeuchi (Japon)
Tomio Otaki (Japon)
Fumiyuri Senobu (Japon)
Richard Keating (Etats-Unis)
Neil M. Denari (Etats-Unis)

Selon la citation du jury: «Le projet lauréat est un ensemble très équilibré qui répond aux exigences du programme et propose une organisation fonctionnelle extrêmement claire. De toutes les propositions elle est celle qui s'inscrit le plus justement dans le site. Le projet offre une grande variété d'espaces publics très adaptés à la complexité du programme et notamment la vaste place ouverte aux flux piétonniers reliant les deux nouvelles stations de Keiko Line et de Yurakucho. Il s'agit là d'un projet très abouti dans son ensemble.»

L'auteur du projet lauréat, Rafael Vignoli, se verra confier la réalisation de l'ouvrage dont le coût de construction est évalué à 96 milliards de yens (environ 1,1 milliard de francs suisses). Agé de 45 ans, d'origine argentine, il enseigne à la Faculté d'architecture de l'Université Columbia et a remporté de nombreux prix aux Etats-Unis d'Amérique.

Bibliothèque d'Alexandrie: soutien norvégien

Selon toute vraisemblance, l'aide du Gouvernement norvégien à la réalisation du projet préliminaire pour une nouvelle bibliothèque nationale égyptienne à Alexandrie se montera à 3,5 millions de couronnes. En juin 1988, le Gouvernement égyptien, conjointement avec l'Unesco et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avait lancé un concours international pour la construction d'une nouvelle bibliothèque à Alexandrie, destinée à remplacer celle, légendaire, qui aurait brûlé en 47 avant J.-C. Le projet comportait aussi un centre culturel et un centre

de recherches pour la région méditerranéenne et pour la culture occidentale en général.

Au début de cet automne, c'est un bureau norvégien qui a remporté le premier prix de ce concours, le bureau Snøhetta à Oslo. Il prépare maintenant activement le projet pilote - préparation de la maquette et des plans - qu'il présentera à Assouan en février prochain et qui sera financé en grande partie par l'Unesco. Les membres du comité chargé de recueillir les fonds nécessaires à la construction seront présents à cette réunion et parmi eux le président François Mitterrand ainsi que

M^{me} Gro Harlem Brundtland, ancien premier ministre norvégien.

Tout récemment, des représentants du Gouvernement égyptien et une délégation de l'Unesco se sont rendus à Oslo pour discuter du projet et de-

mander l'aide financière de la Norvège, qui a décidé de ne pas laisser passer cette occasion de présenter sous leur meilleur jour les réalisations des architectes norvégiens.

(norinform)

Actualité

CAN Construction 2000: nouvelles parutions en février 1990

En février 1990 le nouveau *Catalogue des articles normalisés CAN Construction 2000* paraîtra également pour le génie civil et les travaux souterrains¹.

Avec la publication du nouveau *CAN Construction 2000* les utilisateurs disposeront dès 1990 d'instruments pour la mise en soumission actualisés pour le génie civil et les travaux souterrains (par exemple le nouveau *CAN «Revêtements»* conforme aux nouvelles normes de revêtement).

Les chapitres *CAN* paraîtront sous forme de fascicules individuels qui seront livrés dans des classeurs, ce qui permettra de créer les conditions nécessaires à une actualisation suivie du *CAN*.

En février 1990 les fascicules suivants du *CAN Construction 2000* seront disponibles:

pour le génie civil (en 5 classeurs)

- 5 fascicules généraux pour le *CAN Construction 2000*
- 31 fascicules dans le standard *CAN Construction 2000*

pour les travaux souterrains (en 2 classeurs)

- 5 fascicules généraux pour le *CAN Construction 2000*
- 6 fascicules dans le standard *CAN Construction 2000*.

Cependant, c'est aux utilisateurs du traitement informati-

que que le *CAN Construction 2000* offre les avantages les plus marquants. Sa structure de données est parfaitement conforme au traitement informatique. Elle répond aux exigences de la recommandation 451 de la SIA «Informatique - Format des données pour séries de prix». Les codes à barres insérés dans les fascicules simplifient et accélèrent considérablement le travail à l'écran. Une systématique unifiée permet d'étendre le choix de logiciels standards bien étudiés et éprouvés, étant donné que les nombreux programmes informatiques pour le bâtiment pourront à l'avenir être appliqués dans le génie civil et les travaux souterrains.

Dès février 1990 les utilisateurs disposeront également des supports de données pour le *CAN Construction 2000* pour le génie civil et les travaux souterrains. Leur utilisation exige cependant la signature d'un contrat de licence de données informatiques avec le CRB.

Pour de plus amples informations concernant les conditions de livraison et les licences pour les droits d'utilisation des données informatiques du CRB, s'adresser à:

CRB Suisse romande
Av. Jomini 8
Case postale
1000 Lausanne 22
Tél. 021/37 22 36

¹ Voir IAS 9/89, pp. 137-139.

La recherche suisse dans le domaine de l'hydrogène

Sa combustion propre fait de l'hydrogène le combustible de l'avenir. C'est la raison pour laquelle de gros efforts sont consentis au niveau international pour préparer la production et l'utilisation de cet agent énergétique, ainsi que son introduction sur le marché. Un pays industrialisé tel que la Suisse ne saurait se tenir à l'écart de cette recherche. Aussi la Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) a-t-elle approuvé un program-

me pluriannuel intitulé «Technologie de l'hydrogène».

Ce programme soutient les projets adaptés aux besoins et caractéristiques de la Suisse sur les plans écologique et économique. L'objectif en est double: il s'agit d'employer l'hydrogène comme carburant et comme combustible ayant sa place dans l'approvisionnement énergétique du pays, et de développer certains produits pour l'exportation, car la technologie de l'hydrogène relève